

## **SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS**Conseil Municipal du mardi 7 février 2023

- 1- Création d'un troisième bureau de vote
- **2-** Création de 16 nouveaux emplacements dans le carré confessionnel au Cimetière du Pont de Chevreuse
- **3-** Approbation de la convention avec l'AROEVEN de l'Académie de Versailles pour la mise en place d'une session de formation BAFA
- 4- Revalorisation de la tarification scolaire, périscolaire et extrascolaire pour l'année 2023
- **5-** Demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) présentée par la société SOVADIS Avis du Conseil Municipal
- **6-** Avis de la Ville de Coignières sur le projet d'aménagement du carrefour de la Malmedonne